



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 13017

Texte de la question

Développer les outils permettant une meilleure connaissance de la souffrance psychique des adolescents en finançant des recherches, mais aussi des actions associant les chercheurs et les acteurs de terrain, pour permettre une adaptation permanente des dispositifs qui leur sont destinés, harmoniser les données épidémiologiques concernant la santé mentale des adolescents, voici quelques-unes des propositions formulées par la défenseure des enfants, Mme Dominique Versini, à l'occasion de la publication du rapport thématique qu'elle vient de consacrer à l'adolescence en souffrance. Devant l'importance et l'urgence de la tâche M. Jean-Pierre Giran demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à ces recommandations.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan psychiatrie et santé mentale 2005-2008, diverses actions visent à promouvoir la production concertée de données de surveillance et de recherche. Un groupement d'intérêt scientifique (GIS) en « recherche clinique épidémiologique et sociale en psychiatrie », a été créé en 2005 pour 4 ans associant les principaux producteurs de données dans le champ de la santé mentale afin de les fédérer autour de sujets d'étude communs, dont la santé des jeunes. Au terme de la convention constitutive du GIS, sa mission a été confiée à l'institut de recherche en santé publique (IRESP) afin de positionner la recherche sur ce domaine dans le nouveau processus de recherche national au sein des institutions thématiques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Un groupe « épidémiologie psychiatrique » a été mis en place à cette fin. En parallèle, le ministère chargé de la santé soutient des projets relatifs à la recherche épidémiologique et clinique, dont un réseau de recherche clinique développé en 2008 en partenariat avec l'INSERM et la Fédération française de psychiatrie. La fédération régionale de recherche en santé mentale ou GIP Nord - Pas-de-Calais, créée en 2006, anime la recherche dans cette région, également avec le soutien de la direction générale de la santé (DGS). L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), en partenariat avec la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), le ministère de l'emploi et de la solidarité, le haut comité de la santé publique (HCSP), la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) produit et diffuse « Le baromètre santé ». Cette enquête porte sur les connaissances, attitudes et comportements en matière de santé des personnes résidant en France, dont les jeunes de 12 à 19 ans. Sa répétition dans le temps permet de suivre les évolutions, notamment sur la qualité de vie mais aussi les violences subies ou la dépression.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13017

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7963

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10954